

Infolettre du 29 novembre 2024

Cette Infolettre traite des résultats des consultations réalisées par la firme conseil Paradigme en septembre dernier et des dossiers en cours relatifs aux inondations. Bonne lecture !

## **CONSULTATIONS CITOYENNES RÉALISÉES EN SEPTEMBRE 2024 : DÉPÔT DU RAPPORT**

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La Ville a mandaté la firme Paradigme pour mener des consultations auprès des personnes sinistrées et des citoyens-nes à la suite des inondations de mai 2023. Plusieurs séances se sont tenues à l'Aréna Luc-et-Marie-Claude et 68 personnes y ont participé tandis qu'on pouvait aussi donner son opinion dans un sondage accessible sur notre site Internet.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous ceux et celles qui ont participé. Votre engagement et vos contributions sont essentiels pour notre collectivité; c'est en travaillant avec vous que nous allons nous améliorer. Nous vous invitons à consulter le rapport détaillé réalisé par la firme Paradigme [en cliquant sur ce lien](#).

Nous avons eu beaucoup de commentaires positifs sur la façon dont nous avons travaillé ce dossier. Nous prenons aussi bonne note des insatisfactions et préoccupations que les participants-es aux consultations ont soulevées. Nous nous engageons à apporter les correctifs nécessaires dans le cadre des ressources dont nous disposons. Votre bien-être et votre satisfaction sont au cœur de nos priorités.

Parmi les principaux constats de ces consultations, il apparaît clairement qu'il existe une méconnaissance des rôles et responsabilités des différents intervenants : ceux des ministères, de la Ville et même des sinistrés. Cette méconnaissance peut souvent mener à des frustrations et des malentendus. Il faut se rappeler que la Ville agit dans un cadre légal défini par la loi sur les cités et villes. Dans certaines situations, nous en avons fait beaucoup plus que ce qui nous incombait.

Le manque de transparence, notamment en ce qui concerne la transmission des résultats des études préliminaires et les actions de la municipalité, a été fréquemment évoqué. Nous comprenons ces préoccupations et souhaitons vous rassurer. Il ne s'agit pas pour nous d'un manque de transparence. La réalisation de ces études nécessite du temps et de la rigueur. La Ville dépend des professionnels mandatés pour réaliser ces études préliminaires qui doivent, la plupart du temps, être approfondies en attribuant de nouveaux mandats avant de pouvoir en diffuser les résultats finaux.

Les inondations du 1<sup>er</sup> mai 2023 ont été un événement marquant pour toute notre collectivité. Plus de 500 personnes ont dû évacuer leurs maisons après que le niveau de la rivière du Gouffre ait considérablement augmenté en raison de pluies torrentielles. Les inondations ont causé des dommages importants aux infrastructures, y compris des routes et certains ponts. Nous avons travaillé sans relâche pour sécuriser les zones touchées et rétablir les services essentiels. Les travaux d'enrochement de la digue dans la rivière du Gouffre sont achevés, et nous avons pu tester leur efficacité à quelques reprises. Nous continuons à travailler avec

des experts pour proposer des solutions durables afin de protéger notre ville dans le futur. Cela vous sera présenté en 2025, au fur et à mesure que nous aurons les études finales et que nous serons en mesure de le faire.

Dans les étapes à venir, en 2025, nous allons tenir une rencontre avec les sinistrés pour répondre à un certain nombre de questions, au meilleur de nos connaissances. Ces questions persistent et sont relevées dans le rapport de consultation.

Par ailleurs, nous planifions pour les prochaines étapes :

- La mise en ligne d'un sondage plus détaillé pour permettre des discussions avec le ministère de la Sécurité publique sur les procédures et les démarches post-sinistres;
- La mise en ligne d'un tableau de bord sur ce qui est fait à la Ville (grands travaux de stabilisation, études et analyses en cours avec dates de dépôt);
- La création de matériels de sensibilisation aux sinistres pouvant aller même jusqu'à de la formation pour les résidents des zones inondables.

En terminant, j'ajoute qu'ensemble, nous avons surmonté des défis importants et nous continuerons de le faire. Nous sommes déterminés à bâtir un avenir plus sûr pour Baie-Saint-Paul. Avec votre soutien et votre collaboration, nous pouvons transformer les défis en opportunités et créer une collectivité encore plus forte et unie.

Ceci est la dernière infolettre de 2024. Au nom du Conseil de Ville, celui de toute l'équipe de la Ville ainsi qu'en mon nom personnel, je tiens à vous souhaiter une merveilleuse période des Fêtes ainsi que santé, bonheur et succès pour l'année 2025.

Michaël Pilote

Maire de Baie-Saint-Paul



## DOSSIERS EN COURS

L'automne 2024 fut bien rempli comme le démontre la liste des différents dossiers que nous avons travaillés avec nos consultants :

- Réalisation de plusieurs études, investigations, et caractérisation :
  - Diagnostic et plan d'action ; Étude d'orientations d'aménagements hydrauliques ; Étude hydromorphologique de la rivière des Mares (en cours) ;
  - Étude urbanistique ; Étude hydraulique 2D (en cours) ; Étude des torrents ;

- Investigations géotechniques des structures ; Caractérisation de la bathymétrie, Topométrie et arpentage ; Relevés hydrométriques, Lidar aéroporté ; Caractérisation de l'habitat du poisson et des berges.
- Finalisation de travaux de nettoyage de la rivière du Gouffre avec un mandat donné à Katabatik et la Coop de l'arbre ;
- Optimisation des stations hydrométriques (ajout de 2 stations en 2024) ;
- Réflexion et analyses sur l'optimisation du plan des mesures d'urgence et modélisation prévisionnelle des crues ;
- Participation à des consultations sur le projet de réforme réglementaire pour la zone inondable ;
- Participation active, avec le bureau de projet du MAMH, à l'élaboration d'un plan d'action de réduction du risque d'inondation ;
- Travaux de protection de la source d'eau potable (rang Saint-Jérôme) ;
- Élaboration d'un plan de communication (en cours) à partir des consultations réalisées en septembre.

**SERVICE DE CONSULTATION / LIGNE INFO-SOCIAL (811, OPTION 2)**



Nous vous rappelons que le CIUSSS de la Capitale-Nationale offre un service de consultation téléphonique gratuit et confidentiel accessible 24 h /24, 7 j/ 7. Il donne accès à un professionnel de la santé et des services sociaux qui peut vous aider lorsque vous vivez une situation difficile, intervenir en cas de crise ou vous orienter vers le service le plus près de chez vous et le mieux adapté à votre besoin. N'hésitez pas à appeler en cas de besoin.